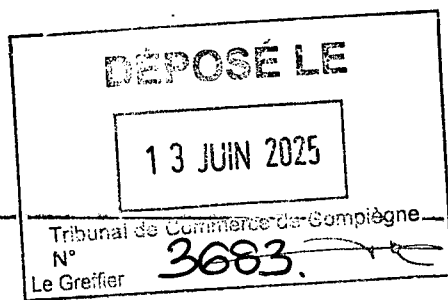


Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 13/06/2025 - 3683 - 2022 B 00902 - 913 957 585 - TTM HOLDING
CONCEPTION



SARL TTM HOLDING CONCEPTION 002764

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

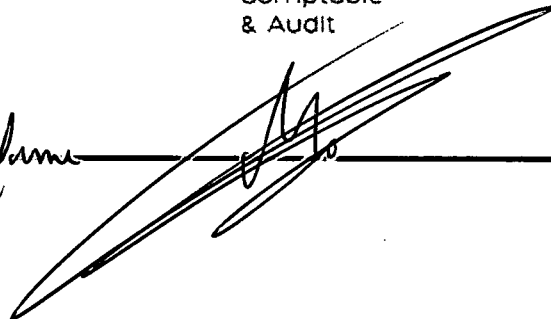
Prestations de conseils pour les affaires

3 RUE JIM MORRISON , 60340, SAINT L'EU D'ESSERENT

SIREN : 913957585


CEGB
—
Expertise
Comptable
& Audit

Certifié conforme

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over a horizontal line.

Sommaire

1. Etats financiers	p. 3
1. 1. Bilan actif	p. 4
1. 2. Bilan passif	p. 5
1. 3. Compte de résultat	p. 6
2. Annexe	p. 8
2. 1. Faits caractéristiques	p. 9
2. 2. Règles et méthodes comptables	p. 9
2. 3. Notes relatives aux postes du bilan	p. 12
2. 4. Notes relatives au compte de résultat	p. 14
2. 5. Autres informations	p. 15

Etats financiers

Bilan actif

	31/12/2024 (12 mois)		31/12/2023 (12 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2)						
Participations	800,00		800,00	800,00		
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés	500 000,00		500 000,00	500 000,00		
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	500 800,00		500 800,00	500 800,00		
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients et comptes rattachés (3)	30 000,00		30 000,00	54 338,53	- 24 338,53	- 44,79
Autres créances (3)	141 462,01		141 462,01	70 834,02	70 627,99	99,71
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement						
Divers						
Disponibilités	6 083,55		6 083,55	15 331,54	- 9 247,99	- 60,32
Charges constatées d'avance (3)	1 179,00		1 179,00		1 179,00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	178 724,56		178 724,56	140 504,09	38 220,47	27,20
Frais d'émission d'emprunts à évaluer (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)	679 524,56		679 524,56	641 304,09	38 220,47	5,96
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Part à plus d'un an						

Bilan passif

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	251 000,00	251 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	25 100,00	25 100,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	348 311,97	316 452,69	31 859,28	10,07
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	44 524,63	31 859,28	12 665,35	39,75
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	668 936,60	624 411,97	44 524,63	7,13
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 373,20	3 212,70	160,50	5,00
Dettes fiscales et sociales	7 214,76	13 679,42	- 6 464,66	- 47,26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	10 587,96	16 892,12	- 6 304,16	- 37,32
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	679 524,56	641 304,09	38 220,47	5,96

(1) Dont à moins d'un an

10 587,96 16 892,12 - 6 304,16 - 37,32

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Compte de résultat

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	115 000,00	90 000,00	25 000,00	27,78
Chiffre d'affaires net	115 000,00	90 000,00	25 000,00	27,78
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits	0,42		0,42	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	115 000,42	90 000,00	25 000,42	27,78
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	3 344,95	5 623,83	- 2 278,88	- 40,52
Impôts, taxes et versements assimilés	3 495,00	2 710,00	785,00	28,97
Salaires et traitements	31 747,00	31 896,32	- 149,32	- 0,47
Charges sociales	21 629,84	21 053,83	576,01	2,74
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	0,40	- 0,09	0,49	- 544,44
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	60 217,19	61 283,89	- 1 066,70	- 1,74
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	54 783,23	28 716,11	26 067,12	90,78
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré	14 002,98		14 002,98	
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)	7 611,14	6 294,17	1 316,97	20,92
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	7 611,14	6 294,17	1 316,97	20,92
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	7 611,14	6 294,17	1 316,97	20,92
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	48 391,39	35 010,28	13 381,11	38,22

	31/12/2024 (12 mois)	31/12/2023 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 866,76	3 151,00	715,76	22,72
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	122 611,56	96 294,17	26 317,39	27,33
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	78 086,93	64 434,89	13 652,04	21,19
RESULTAT DE L'EXERCICE	44 524,63	31 859,28	12 665,35	39,75

- (1) Dont produits concernant les entités liées
- (2) Dont intérêts concernant les entités liées
- (3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)
- (4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels							
Installations générales agencements divers							
Matériel de transport							
Autres immobilisations corporelles							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	500 800,00					500 800,00	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	800,00					800,00	
Autres titres immobilisés	500 000,00					500 000,00	
Prêts et autres immobilisations financières							
Total	500 800,00					500 800,00	

Créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	172 641,01	172 641,01	
Créances clients et comptes rattachés	30 000,00	30 000,00	
Clients douteux ou litigieux			
Créances fiscales et sociales	1 483,20	1 483,20	
Groupes et associés (1)	139 978,81	139 978,81	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	1 179,00	1 179,00	
Total	172 641,01	172 641,01	

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	30 000,00	54 338,53	- 24 338,53	- 44,79
Produits à recevoir - Divers	1 580,88		1 580,88	
Total	31 580,88	54 338,53	- 22 757,65	- 41,88

Dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
DETTES FOURNISSEURS	3 373,20	3 373,20		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 373,20	3 373,20		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	7 214,76	7 214,76		
AUTRES DETTES				
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance				
Total	10 587,96	10 587,96		

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique :

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	3 373,20	3 212,70	160,50	5,00
Charges à payer - Divers		842,00	- 842,00	- 100,00
Total	3 373,20	4 054,70	- 681,50	- 16,81

Notes relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue - biens			
Production vendue - services	115 000,00		115 000,00
Chiffre d'affaires net	115 000,00		115 000,00

Charges constatées d'avance

	Exploitation	Exceptionnel	Financier
Charges constatées d'avance	1 179,00		
Total	1 179,00		

Autres informations

TTM HOLDING CONCEPTION

Société à responsabilité limitée au capital de 251 000 euros

Siège social : 44 Rue Pasteur 60870 VILLERS ST PAUL

913 957 585 RCS COMPIEGNE

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 6 MAI 2025

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos, s'élevant à 44.524,63 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	44.524,63 euros
Prélèvement sur le compte « Autres réserves »	105.475,37 euros

Solde distribuable	150.000,00 euros

À titre de dividendes aux associés	150.000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social de la Société à compter du 1^{er} juin 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 150.000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale déclare être informée que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu

fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale autorise expressément la société à prendre en charge les éventuelles charges sociales afférentes aux dividendes distribués aux associés, selon les modalités et dans les limites prévues par la loi et les réglementations applicables. Cette prise en charge inclura toutes les cotisations et contributions sociales obligatoires dues en raison de la distribution des dividendes.

L'Assemblée Générale prend acte que qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérant

Monsieur-Tony MANSOURI

Certifié conforme